

Résolu: Que la position d'assistant-commis du marché au foin, maintenant vacante, soit remplie immédiatement. M. l'échevin Bumbray propose alors que M. Pacifique Masson soit nommé à la position en question.

M. l'échevin Robillard propose en amendement que M. Jos. Laniel, soit nommé.

L'amendement étant soumis aux voix la Commission se divise comme suit:

Pour: Ricard, Paquin et Robillard—3.

Contre: Bumbray, Turner et Couture—3.

Les voix étant également partagées, M. le président donne son vote prépondérant en faveur de l'amendement, et il est

Résolu: En conséquence,

— Soumise une lettre de "The Fairbanks Co'y" offrant à la Ville de construire une balance neuve 22 x 8, aux lieu et place de l'ancienne, au marché au foin, pour la somme de \$496.00 avec une garantie de cinq ans, aux conditions que l'ancienne balance restera la propriété de ladite Compagnie, et que la pierre servant de fondation à la balance actuelle, soit utilisée de nouveau par ladite Compagnie pour les fondations de la balance neuve.

Résolu: Que l'offre de "The Fairbank Co'y" soit acceptée aux conditions spécifiées dans sa lettre, sujette à l'opinion des avocats de la Ville.

— Soumise une lettre de M. S. Robillard, locataire du marché Saint-Jacques, demandant qu'un garde-soleil soit construit en face de son étal.

Résolu: De référer cette question à la sous-commission dudit marché avec prière de faire rapport.

— Soumise une lettre de M. A. Lebeau, hôtelier et locataire de la Ville sur le terrain du marché à bestiaux de l'Est, demandant la faveur de renouveler son bail avec la Ville pour un autre terme de cinq ans aux mêmes conditions.

Sur proposition de M. l'échevin Paquin, il est

Résolu: D'acquiescer à la demande de M. Lebeau, et qu'un rapport soit présenté au Conseil, en conséquence.

— Soumis un extrait des minutes du Conseil, en date du 6 juin courant, autorisant la Commission à opérer le virement d'une somme de \$762.00 de l'appropriation de \$1,500 votée pour la construction d'une balance au marché à bestiaux de l'Ouest, pour être appliquée à la construction d'une balance neuve, aux lieu et place de l'ancienne du marché au foin.

Résolu: Que cet extract des minutes soit reçu et accepté. — Soumises deux lettres de M. Jas. Oborne, surintendant général de la division Est de la Compagnie du Pacifique Canadien, se plaignant de certaines défectuosités dans la nouvelle construction du marché à bestiaux de l'Est.

A ce sujet est soumise une lettre de MM. Côté & Marsan, entrepreneurs de la bâtie en question, déclarant qu'ils sont prêts à remédier à cet état de choses.

Résolu: Que cette question soit laissée entre les mains du surintendant pour qu'il s'entende avec les autorités de ladite Compagnie du Pacifique.

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que le montant payé à la Ville par la Compagnie d'assurance, pour les dommages causés par le feu aux constructions érigées sur le terrain du marché à bestiaux de l'Est, soit placé au crédit du Département des Marchés.

Résolu: De remettre à "The Fairbank Co'y" le dépôt de \$100 qu'elle a fait entre les mains du trésorier de la Ville, en garantie de l'exécution du contrat pour la construction d'une balance à bestiaux au marché à bestiaux de l'Ouest, lequel contrat a été exécuté à la satisfaction de la Commission.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 9 juin
Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclaire.

DELEGATIONS

— Soumise une requête des propriétaires et des locataires d'immeubles ayant front sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, demandant que ladite avenue soit pavée en asphalté.

Resolved: That the vacant position of assistant hay market clerk be filled at once.

Ald. Bumbray then moved that Mr. Pacifique Masson be appointed to the above position.

Moved, in amendment, by Ald. Robillard, that Mr. Jos. Laniel be appointed.

Said motion, in amendment, being put, the committee devided:

Yea: Ricard, Paquin and Robillard—3.

Nays: Bumbray, Turner and Couture—3.

The votes being equal, the chairman gave his casting vote in favor of the amendment.

So the amendment was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

— Submitted a letter from The Fairbanks Company, offering the city to construct on the hay market, a new scale 22 x 8 to replace the old one, for the sum of \$496, warranted for five years, provided the old scale remain the property of said company, and that the foundation stones of the present scale be employed to lay the foundations of the new one.

Resolved: That the Fairbanks Company's offer be accepted under the conditions embodied in its letter, subject, however, to the opinion of the City Attorneys.

— Submitted a letter from Mr. S. Robillard, lessee in St. James market, asking that an awning be placed over his stall.

Resolved: To refer this matter to the sub-committee of said market, with a request to report thereon.

— Submitted a letter from Mr. A. Lebeau, who keeps a restaurant in a building owned by the city at the Eastern Cattle market, asking to renew his lease with the city for another term of five years, under the same conditions contained in the present lease.

On motion of Ald. Paquin, it was

Resolved: To acquiesce in said request, and that a report be made to Council accordingly.

— Submitted an extract from the minutes of the meeting of Council held the 6th of June, instant, authorizing this Committee to vary the sum of \$762 from the \$1,500 appropriation voted for the placing of a scale at the Western Cattle market, to apply the same in constructing a new one to replace the old one at the hay market.

Resolved: That said extract of the minutes be received and accepted.

— Received two letters from Mr. James Oborne, general superintendent of the Eastern division of the C. P. R., complaining of certain defects in the construction of the new building at the Eastern cattle market.

There was also submitted on this matter, a letter from Messrs. Côté & Marsan, contractors for this work, saying they were ready to remedy said defects.

Resolved: To entrust the superintendent with the settlement of this affair with the authorities of the C. P. R.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the amount of insurance paid the city for damages caused by fire to the Eastern cattle market building, be placed to the credit of the market department.

Resolved: To refund The Fairbanks Company its deposit of \$100 made with the City Treasurer, to insure the execution of its contract to construct a cattle weighing scale at the Western cattle market, as said contract has been fulfilled to the satisfaction of the Committee.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting, held the 9th of June.
Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien and Leclaire.

DELEGATIONS

Submitted a petition from proprietors and tenants of immovables fronting on City Hall avenue, requesting that said avenue be paved in asphalt.